



La coopérative sociale et solidaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18 MAI 2016 - GUENROUËT

Rapport moral

p.1

Rapport d'activité et de gestion 2015

p.2

- La mutualisation des services
- La collecte de l'épargne locale
- Les projets soutenus
- L'animation du développement local

Perspectives et Orientations 2016/2017

p.6



RAPPORT MORAL

Cher(e)s sociétaires,

L'assemblée générale est un moment privilégié de rencontre entre le conseil d'administration d'une part, l'équipe de salariés d'autre part et les sociétaires de la coopérative. C'est l'occasion de vous rendre compte des travaux menés pendant l'exercice écoulé.

Tout d'abord je voudrais revenir sur l'année 2015 qui fut pour notre pays une année noire marquée par les attentats du début et de la fin de l'année. Ces événements doivent nous permettre de nous rappeler combien la cohésion de notre société peut être fragile.

Il nous faudra résister au communautarisme, au repli sur soi, à la crainte de l'autre, à nos différences et continuer de construire un monde où chacun aura sa place et pourra s'épanouir, vivre, travailler, faire la fête... Sans crainte du pire et en toute liberté.

Mais soyons optimistes, notamment en ce qui concerne votre coopérative qui a connu quelques changements en 2015 tout en maintenant son développement.

Changement de présidence et arrivée de deux nouveaux administrateurs.

Votre conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année 2015 avec une forte implication des administrateurs. Nos travaux ont porté sur l'analyse des projets de financement sur notre territoire, sur l'organisation et les pistes de développement d'IDEAL, sur la définition des axes d'orientation du Pole Territorial de Coopération Economique (PTCE) (*Système*

alimentaire local et réemploi et recyclage sur le territoire) et sur la sortie de l'activité de décaissage qui a été transférée vers ACCES-REAGIS au mois de mars 2016.

Le développement de la mutualisation s'est accentué en 2015 et en ce début d'année 2016 avec l'accueil de nouveaux sociétaires qui utilisent nos services.

La mutualisation de service demeure le cœur de métier de notre entreprise avec une attention particulière sur le développement de nouveaux services et le maintien de l'équilibre économique. Pour les coopérateurs que nous sommes, la recherche de cet équilibre ne doit pas être le seul objectif mais bien de faire que les résultats futurs soient au service du développement de notre coopérative et du territoire.

Nous évoluons dans un environnement économique plus favorable et plus dynamique que dans d'autres régions, mais malgré tout, le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire a besoin d'être connu et reconnu. Les contraintes budgétaires des collectivités ont un impact non négligeable sur le fonctionnement de nos structures de l'ESS, la coopération et la mutualisation restent des outils incontournables et efficaces pour en assurer leur pérennité.

En conclusion je souhaite remercier toute l'équipe de salariés et le conseil d'administration pour leur travail et leur engagement au service d'IDEAL et de ses sociétaires.

Roland Mallard
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2015

L'action de la Société coopérative IDEAL s'inscrit dans le cadre d'un projet global de développement local visant à favoriser la création et le développement d'activités économiques créatrices d'emplois, Dans cette perspective, IDEAL a mis en œuvre 4 domaines d'intervention :

- 🌳 La mutualisation des services auprès de ses sociétaires
- 🌳 La Collecte d'épargne locale
- 🌳 Le soutien de projets
- 🌳 L'animation du territoire

LA MUTUALISATION DES SERVICES

La coopérative compte 154 sociétaires pour 921 parts sociales. Aujourd'hui 15 associations font appels aux services de mutualisation de la Coopérative.

Depuis janvier 2016, deux associations ont rejoints les utilisateurs de la mutualisation :
L'association ATAO et l'association CEV.

ATAO

Cette association a pour objet d'accueillir, de guider et de professionnaliser des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion pour les accompagner dans la construction de leur projet de retour à l'emploi. Elle relève de l'insertion par l'activité économique.

Cette dernière utilise les services de mutualisation pour la paie.

CEV

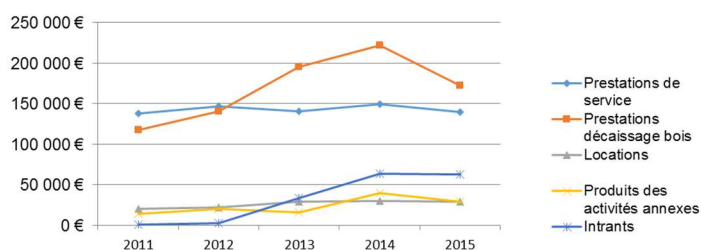
Cette association a pour but la création de tous services contribuant à l'épanouissement des enfants et susceptibles d'aider les familles à remplir efficacement leur mission.

Cette association utilise les services de mutualisation pour la paie.

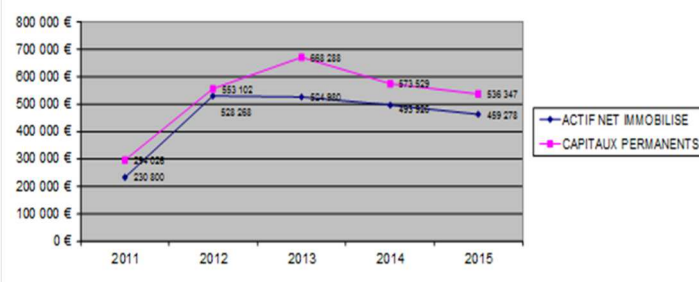
Aujourd'hui, la Coopérative IDEAL établit dans le cadre de la mutualisation plus de 350 bulletins de salaires mensuels.

Sur 2015, le capital a évolué, il est de 70 201 € pour 921 parts sociales.

Ideal - évolution des activités sur 5 ans

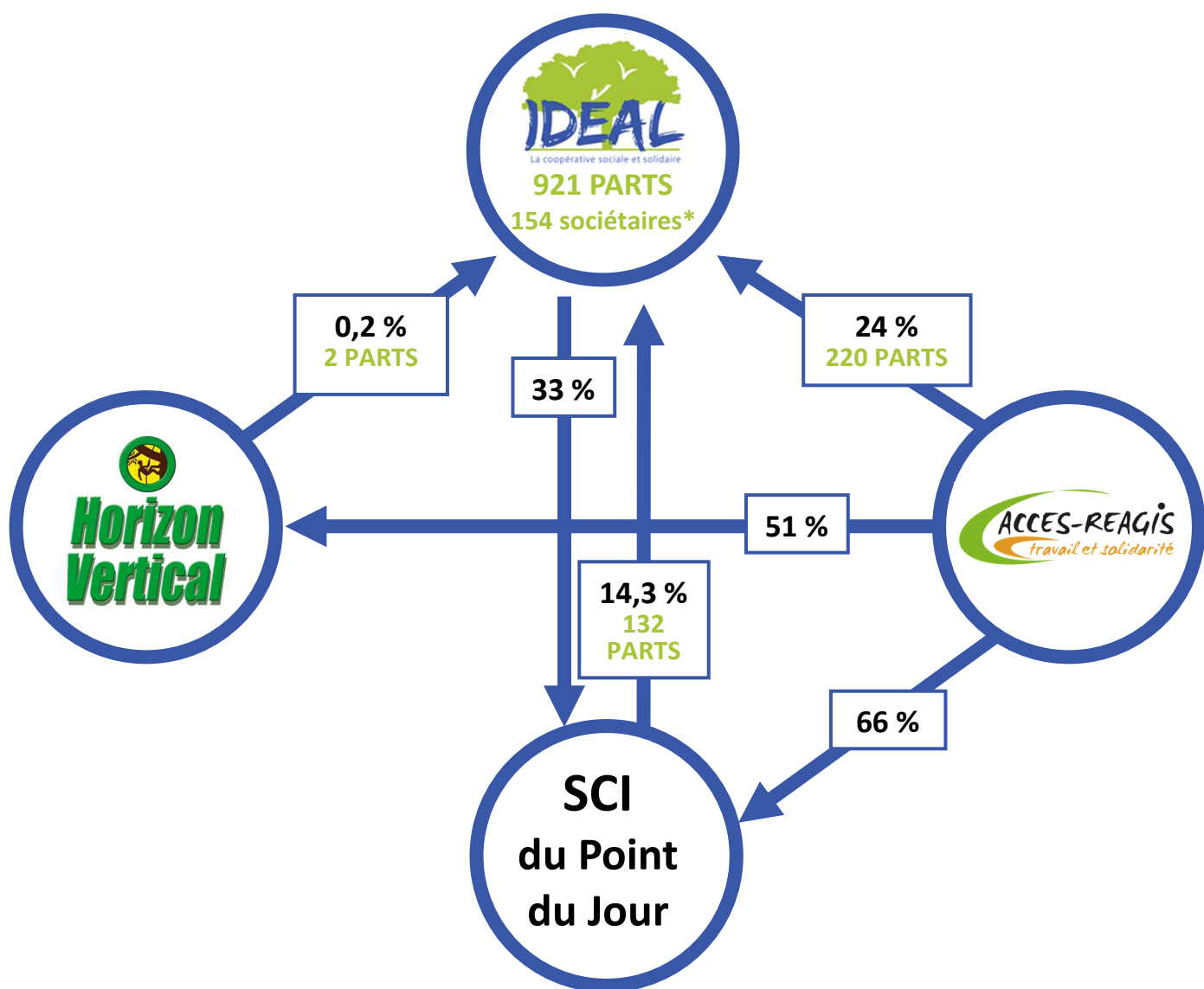


IDEAL : Evolution Actif immobilisé et des Capitaux permanents



Des liens forts existent entre les différentes organisations dont le siège est à La Moutonnière à Prinquiau, à savoir ACCES-REAGIS, HORIZON VERTICAL, la SCI du Point du Jour et la Coopérative Idéal :

ORGANIGRAMME DU GROUPE AVEC RÉPARTITION DU CAPITAL



* Dont 20,80% de personnes morales qui détiennent 56,90% du capital variable
 Dont 79,20% de personnes physiques qui détiennent 53,10% du capital variable
 La Coopérative IDEAL : le pouvoir de décision est un homme = une voix

Pour 2015, le résultat net comptable est de 3 710 € que le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit :

 au compte de réserves spéciales indisponibles : 3 710 €

LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE LOCALE

LA DÉMARCHE DE RECHERCHE DES PORTEURS DE PROJETS

En 2015, la Coopérative IDEAL a renforcé sa mission de soutien aux projets locaux. L'accent est mis sur la recherche de porteurs de projets à la recherche de financement. Pour se faire, des rencontres ont été organisées avec des réseaux d'accompagnement :

- 🌳 Le Directeur du Centre d'Initiatives Locales de Nantes et St Nazaire (CCI),
- 🌳 La Directrice d'antenne de la Boutique de Gestion pour Entreprendre de Loire-Atlantique – Vendée (BGE),
- 🌳 La Chargée de Développement d'Ouvre-Boîtes 44,
- 🌳 Le Chargé de Développement de la CGPME de Loire-Atlantique.

Le 10 novembre 2015, la Coopérative IDEAL a été présentée, lors du Comité Technique Local des Acteurs de la Création à Saint-Nazaire. L'ensemble des réseaux d'accompagnement des créateurs présents sur Saint-Nazaire, étaient présents soit pour exemple le Réseau Entreprendre, Ouvre-Boîte 44, BGE Loire-Atlantique et Vendée, la CCI...

Une information collective avec l'ensemble des Conseillers de la BGE Loire-Atlantique-Vendée a eu lieu le 12 janvier 2016 à Saint-Nazaire. Son objectif dans un premier temps, était de présenter l'ensemble des services proposés par la Coopérative IDEAL. Dans un second temps, un focus a été fait sur le financement des porteurs de projets.

PROJET D'UTILITÉ SOCIALE

Un débat autour de l'utilité sociale a permis à la Coopérative de mieux déterminer les critères qu'elle voulait retenir pour le choix des projets soutenus.

Une approche partagée est essentielle pour avoir un discours homogène à présenter aux futurs sociétaires, aux personnes intéressées par l'achat de parts sociales et/ou par les produits d'épargne (*Livret d'Épargne Solidaire*

La majorité des porteurs suivis par les réseaux d'accompagnement ont un statut d'entreprise.

Un point sur la Convention avec le Crédit Municipal a mis en avant l'impossibilité d'accompagner des entreprises. Le soutien financier du Crédit Municipal doit donc être principalement orienté vers les associations.

Des outils de communication ont été créés pour appuyer notre démarche :

- À l'attention des Porteurs de Projets



- À l'attention des Accompagnateurs de Porteurs de Projets



ou Comptes d'Épargne Solidaire.)

Enfin, le nombre croissant de porteurs de projets orientés par les différents partenaires, a amené la Coopérative à créer un questionnaire pour avoir des données objectives. Il permet d'affiner les attentes des porteurs de projets et de fixer un rendez-vous pour étudier plus précisément la demande si nécessaire.

LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE EN CHIFFRE

- 🌳 154 sociétaires en 2015
- 🌳 921 parts
- 🌳 18 placements solidaires ouverts en faveur de la Coopérative

LES PROJETS SOUTENUS

FROMAGES FERMIERS DU BOIS JOUBERT

La ferme du Bois Joubert, exploitation de l'agriculture biologique d'élevage de bovins :
14 000 € soutien en trésorerie sur 2 ans.

la grignote bistro paysan

Bistroterroirs, association de valorisation de la production fermière locale, la promotion et le développement des circuits de proximité : *4 000 € soutien trésorerie sur 6 mois.*

L'ANIMATION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Pacte Territorial de Coopération Economique (PTCE) Nord - Ouest Loire Atlantique a fait l'objet d'un soutien financier du Conseil Régional pour sa phase d'émergence en 2014-2015. Cette phase a permis à la dynamique du PTCE de s'installer progressivement sur le territoire. Le travail d'animation a permis l'élargissement du cercle des partenaires.

Cette phase d'émergence portait sur l'étude de cinq filières : les **services de proximité**, le **réemploi/recyclage**, le **circuit alimentaire de proximité**, les **espaces naturels et milieux humides** et **autres filières**. Les actions menées par filières ont renforcé la coopération.

Les membres du PTCE ont validé le fait de recentrer l'animation sur deux filières :

- 🌳 Le réemploi/recyclage
- 🌳 Les circuits alimentaires de proximité

Ces deux filières représentent aujourd'hui des enjeux de société importants : préservation de l'environnement, alimentation, santé... Elles bénéficient sur le territoire d'outils structurants (*légumerie et recyclerie*). Elles rassemblent de nombreuses parties-prenantes facilitatrices pour l'installation de ces filières.

Entre 2016-2018, 3 axes vont être travaillés en priorité :

- 🌳 La coordination et le pilotage du PTCE
- 🌳 La filière réemploi/recyclage
- 🌳 La construction d'un système alimentaire local

Pour commencer un peu d'histoire :

La coopérative **IDEAL** - *Insertion, Développement Economique et Animation Locale* - est une Société Anonyme coopérative à capital variable.

Elle a été **fondée en 1994** par plusieurs structures d'insertion dans le but de créer et d'exploiter des services communs aux associés en vue de développer leurs activités, notamment en matière d'insertion sociale et professionnelle. Elle voulait aussi **favoriser les synergies entre les réseaux des associations** par la mise en commun de moyens humains et financiers. Outre cet objet social, le choix de la forme de la société a été motivé par le souhait des associés d'utiliser la structure juridique pour collecter de l'épargne aux fins de développement des activités sociales.

Pour la période 2016/2017 la coopérative devra maintenir ses efforts sur :

- 🌳 La mutualisation de services pour les sociétaires
- 🌳 L'animation du PTCE
- 🌳 La collecte d'épargne solidaire en lien avec la détection et le développement de projet sur son territoire
- 🌳 Et mener à bien le chantier de révision coopérative

LA MUTUALISATION

Aujourd'hui, 15 sociétaires sur 150 utilisent les services de mutualisation de la Coopérative Idéal. Pour 2016, le chiffre d'affaires prévisionnel est de 233 000 €. C'est cette activité qui supporte le développement.

La demande des sociétaires est de plus en plus forte, notamment en terme de paies et de contrôle de gestion. Pour ces derniers, les salaires qui demandent de plus en plus de connaissance juridique et social, il leur est difficile d'assurer une veille suffisante, ils se tournent naturellement vers la Coopérative pour se concentrer sur l'objet propre de leur association. Cela leur permet également d'avoir du personnel avec de plus larges compétences (*ex : contrôle de gestion, gestionnaire paie...*) que ces structures ne pourraient assumer financièrement.

Bien qu'en progression constante, le chiffre d'affaires de la mutualisation est insuffisant pour soutenir un développement équilibré de la Coopérative. Aujourd'hui, tous les sociétaires qui font appel à **IDEAL** le font par « bouche à

oreille ». Il semble donc nécessaire de réfléchir au renforcement de l'équipe par une personne chargée de promouvoir tous les services de mutualisation de la Coopérative.

LA FORMATION





La coopérative est agréée comme organisme de formation depuis 2013. Des formations dans le contrôle de gestion plutôt spécifique au modèle économique de l'Insertion par l'Activité Economique sont proposées. Néanmoins, elle reste en marge de l'activité et aujourd'hui est peu développée. On pourrait imaginer un élargissement de nos domaines d'intervention auprès des structures de l'IAE : comptabilité, paie...qui de par leur structure juridique, leur objet et leur modèle économique sont très spécifiques.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le PTCE (Pôle de coopération économique)

Le PTCE répond à différents enjeux : la mutualisation de moyens principalement immobiliers qui peuvent se prolonger dans une mutualisation de matériel, voire de trésorerie, de commercialisa-

tion...

-  L'intégration de plusieurs activités dans un «conglomérat» qui permet des synergies (*notamment dans les parcours d'insertion et la consolidation de compétences nécessaire à la défense des emplois locaux sur des territoires en dévitalisation*);
-  La construction de véritables filières sectorielles en maîtrisant l'amont et l'aval de l'activité, pour la rendre moins dépendante des acteurs extérieurs (*publics comme privés*) comme dans l'alimentation ou la culture ;
-  La promotion plus politique de l'ESS comme agences de développement qui accompagnent la mobilisation des acteurs autour d'une identité commune;
-  L'internalisation de la solidarité dans l'activité économique par l'articulation entre services rendus à différents groupes sociaux du territoire.

La Coopérative a décidé d'axer le PTCE vers deux filières :

- système alimentaire local (*circuits courts de proximité*)
- le réemploi, recyclage

Le financement du PTCE est aujourd'hui incertain, un dossier de demande de soutien est à l'instruction auprès de la Région mais sera insuffisant pour couvrir le besoin de personnel chargé de l'animation et du développement de

ces 2 filières. Si la Région ne suit pas notre dossier, il faudra alors réfléchir sur l'abandon ou pas de l'animation du PTCE ;

La collecte d'épargne locale

La collecte d'épargne locale, en partenariat avec le Crédit Municipal de Nantes, est un levier dont les sociétaires ont souhaité doter IDEAL pour favoriser l'économie de proximité.

Le soutien aux porteurs de projets d'utilité sociale, créateurs d'emplois sur le territoire de la Coopérative, se réalise grâce aux fonds levés soit par les parts sociales dont dispose la coopérative (*aujourd'hui 920 parts pour un capital de 70 000 €*) soit via les livrets et/ou comptes d'épargne solidaire ouvert au Crédit Municipal.

Encore une fois, la Coopérative, pour recevoir, étudier les projets ne dispose pas de fonds supplémentaires. Ce sont ses fonds propres qui financent cette activité.

Bien que la situation d'IDEAL soit aujourd'hui saine, il convient néanmoins de rester vigilant, d'une part au développement de la mutualisation, à la promotion de la formation et d'autre part à l'activité d'animation et développement qui à ce jour n'a pas encore de financement.

Le constat est qu'une personne dédiée au développement de la mutualisation, à la promotion de la formation qui sont les 2 activités porteuses de l'ensemble de la Coopérative, devra être recrutée pour assurer le développement d'activité d'IDEAL.

ILS FONT APPEL AUX SERVICES MUTUALISÉS



la grignote
bistro paysan

CHANTIER
ecole
PAYS-DE-LA-LOIRE



Horizon Vertical
Grimpeurs élagueurs qualifiés

Association
PaniéKitable



ATAO
Pilotte de missions d'insertion

CY AGE

SCI
La Timonerie

SCI
du Point du Jour

C.E.V.
Les Copains
D'abord

Edition : SA coopérative IDEAL
55, la Moutonnière - 44260 PRINQUIAU
Tél. 02 40 56 60 00 - Fax. 02 40 56 64 08
Courriel : secretariat@coop-ideal.org
Site : www.coop-ideal.org
Comité de publication et de rédaction :
Roland Mallard , Delphine Riaud-
Caudard, Noëlla Thibeaud,
Sébastien Voile
Conception / Réalisation : Cécile Lefèvre